

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mai 2008

CP 08/05-19

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE GYMNASTIQUE AU
COLLEGE ANTONIN PERBOSC DE LAFRANCAISE
DEVOLUTION DES MARCHES DE TRAVAUX**

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la politique départementale en matière d'installations sportives des collèges publics, l'Assemblée Départementale en sa séance du 16 février 2006, a approuvé le programme de construction d'une salle de gymnastique 30 m x 20 m au collège Antonin Perbosc à Lafrançaise .

Deux délibérations de l'Assemblée Départementale en date du 1 mars 2007 et 29 juin 2007 ont respectivement approuvé les autorisations de programme de 820 000 € et 500 000 €, soit 1 320 000 € pour la réalisation de cette construction ainsi que l'avant projet sommaire de l'opération .

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la réalisation du programme de construction de la salle de gymnastique considérée au collège Antonin Perbosc à Lafrançaise .

La réalisation de cette opération ayant été confiée à la Sématég par contrat de mandat en date du 15 novembre 2007.

III – PRESENTATION DES MARCHES

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux relatif à la réalisation de l'opération, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 avril 2008, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions ci-après définies :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
1	Terrassement – Réseaux divers	SAS VOINOT TP (Lafrançaise 82)	70 038,60 €		70 038,60 €
2	Gros - oeuvre	ETC – LUVISUTTO (Moissac- Lafrançaise)	221 500,00 €		221 500,00 €
3	Dallage	ETC -LUVISUTTO (Moissac – Lafrançaise)	65 000,00 €		65 000,00 €
4	Enduit	Lot déclaré infructueux			
5	Charpente et ossature bois	RIVIERE CHARPENTES (Labège – 31)	120 460,00 €		120 460,00 €
6	Couverture	SOREBA (Castelnau d'Estretfonds – 31)	39 825,95 €		39 825,95 €
7	Couverture en zinc - zinguerie	SARL KIENTZY (Boulazac – 24)	24 037,59 €		24 037,59 €
8	Serrurerie – Menuiseries métallique	SARL POUJOL (Castelsarrasin – 82)	12 743,00 €	10 450,80 €	23 193,80 €
9	Menuiseries aluminium	SARL VERRE ALU D'AQUITAINE (Moissac – 82)	71 367,43 €		71 367,43 €
10	Bardage – Menuiseries bois	Lot déclaré infructueux			
11	Plâtrerie	SARL MMP (Moissac – 82)	54 631,28 €		54 631,28 €
12	Electricité	SUDELEC (Caussade – 82)	23 209,83 €	3 297,40 €	26 507,23 €
13	Plomberie – Sanitaires - chauffage	ETS ARQUE (Montauban – 82)	46 029,98 €		46 029,98 €
14	Sols scellés - Faïences	SARL LACAZE (Montastruc – 82)	10 464,31 €		10 464,31 €
15	Peinture	EURL VALES (Montauban – 82)	13 933,83 €	1 953,90 €	15 887,73 €

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
16	Sols collés	SAS SOL FRANCAIS (Montauban – 82)	18 495,10 €		18 495,10 €
17	Etanchéité	Lot déclaré infructueux			
TOTAL H.T			791 736,90 €	15 702,10 €	807 439,00 €

Ainsi, le montant total des marchés attribués s'élève à 807 439,00 € HT soit 965 697,04 € T.T.C, sachant que les 3 lots déclarés infructueux relèveront d'une procédure de marché négocié .

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération du Conseil Général du 16 février 2006 approuvant le programme de construction d'une salle de gymnastique 30 m x 20 m au collège Antonin Perbosc à Lafrançaise,

Vu la convention de mandat du 15 novembre 2007 confiant la réalisation de l'opération susvisée à la Sématég,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 28 avril 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises suivantes retenues par la Commission d'appel d'offres :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
1	Terrassement – Réseaux divers	SAS VOINOT TP (Lafrançaise 82)	70 038,60 €		70 038,60 €
2	Gros - oeuvre	ETC – LUVISUTTO (Moissac- Lafrançaise)	221 500,00 €		221 500,00 €
3	Dallage	ETC -LUVISUTTO (Moissac – Lafrançaise)	65 000,00 €		65 000,00 €
4	Enduit	Lot déclaré infructueux			
5	Charpente et ossature bois	RIVIERE CHARPENTES (Labège – 31)	120 460,00 €		120 460,00 €
6	Couverture	SOREBA (Castelnau d'Estretfonds – 31)	39 825,95 €		39 825,95 €
7	Couverture en zinc - zinguerie	SARL KIENTZY (Boulazac – 24)	24 037,59 €		24 037,59 €
8	Serrurerie – Menuiseries métallique	SARL POUJOL (Castelsarrasin – 82)	12 743,00 €	10 450,80 €	23 193,80 €
9	Menuiseries aluminium	SARL VERRE ALU D'AQUITAINE (Moissac – 82)	71 367,43 €		71 367,43 €
10	Bardage – Menuiseries bois	Lot déclaré infructueux			
11	Plâtrerie	SARL MMP (Moissac – 82)	54 631,28 €		54 631,28 €
12	Electricité	SUDELEC (Caussade – 82)	23 209,83 €	3 297,40 €	26 507,23 €
13	Plomberie – Sanitaires - chauffage	ETS ARQUE (Montauban – 82)	46 029,98 €		46 029,98 €
14	Sols scellés - Faïences	SARL LACAZE (Montastruc – 82)	10 464,31 €		10 464,31 €
15	Peinture	EURL VALES (Montauban – 82)	13 933,83 €	1 953,90 €	15 887,73 €

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
16	Sols collés	SAS SOL FRANCAIS (Montauban – 82)	18 495,10 €		18 495,10 €
17	Etanchéité	Lot déclaré infructueux			
TOTAL H.T			791 736,90 €	15 702,10 €	807 439,00 €

- Précise que le montant total des marchés attribués s'élève à 807 439,00 € HT soit 965 697,04 € T.T.C, sachant que les 3 lots déclarés infructueux relèveront d'une procédure de marché négocié ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés correspondants et autorise, à cette même fin, le Président de la Sématég agissant en qualité de mandataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,